

DELIBERATION DU

09-mars-26

39328-2026-7

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2025

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Isabelle TISSOT, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2025

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CFU 2025	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	24 979.87 €		-7 338.71 €	0.00 €	0.00 €	17 641.16 €
				0.00 €		
FONCT	16 254.80 €	0.00 €	-3 941.33 €	Recettes		12 313.47 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

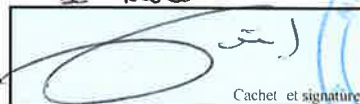
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2025	12 313.47 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		12 313.47 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2025	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		

Fait à Meussia

Le 09-mars-26

Le Maire



Cachet et signature

Le

Délibéré par

09-mars-26

Le conseil municipal

Nombre de membres en exercice :

Présents :

Suffrages exprimés :

Abs :

Pour :

Contre :

Date de la convocation :

8

8

8

0

8

0

03-mars-26

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 10/03/2026
et de la publication le 10/03/2026

le secrétaire de séance,
Gilbert CERUTTI